

Réunion commission « Sport pour Tous » à Sainte Luce, mercredi 18 janvier 2017

Présents : Alain DAVID, Lucien NICCOLI (UCNA) ; Dominique DANAIS, Eric DEUIL (St Joachim) ; Julien BELFORT (St Julien de Concelles) ; Eric ZEITOUN (Gorges) ; Christophe PADIOLO (St Sébastien), Christian DAVID (Vertou), Gilles Heuzé (Thouaré), Alain Barbedet (Ste Luce), Henri Jubin (La Chapelle/Erdre)

Accueil : Alain Barbedet remercie tous les présents et souhaite une bonne année de tandem à tous. En préambule, il demande à chacun la liste des adresses et tél de tous les pilotes et passagers roulant dans les clubs, afin de réfléchir à des possibilités de conduites inter-clubs et de diffuser les informations sur le tandem.

Bilan de l'année 2016 : Chacun dresse un état de l'activité handisport pour son club.

Ste Luce : 2 personnes à conduire - 9 pilotes - Sorties en semaine

Bilan mitigé à La Chapelle/E, sur 3 personnes en situation de handicap, l'une ne trouve pas assez de pilotes, mais environ 150 sorties pour les 2 autres et 4/5 pilotes - environ 150 sorties dans l'année avec des participations à la SF de Dijon - Toutes à Strasbourg - Vin et champignons à Saumur.

UCNA : 2 personnes à conduire - 5 pilotes ; la plupart suite au stage de pilotage tandem.

Problème de transport à St Joachim (12-13 sorties), le passager vient de Guérande.

St Julien de Concelles : pas d'activité tandem mais animations VTT proposées dans deux instituts (La Montagne et La Turmelière) dans le cadre de son activité salariée par Julien Cap Sport Nature.

Gorges sorties tandem Fat-VTT hors route avec pique-nique et avec quadrix aussi (3 personnes à conduire de façon irrégulière - 2 pilotes).

St Sébastien (Christophe remplace Jacques Thomas) 10 pilotes pour 3 personnes, sorties régulières toutes les semaines, sorties individuelles surtout.

Vertou (5 personnes à conduire, 15 à 20 pilotes) 4 à 5 tandems roulent chaque semaine, une réunion calendrier tous les deux mois.

Thouaré : 2 pilotes, projet d'achat d'un tandem. Deux perspectives d'adhésion de personnes en sit. de handicap.

Projets pour 2017 :

- **Gorges et St Julien de C.** présentent un projet autour de l'achat de plusieurs tandems, VTT et quadrix dans une Base « Sport pour tous » avec des chemins labélisés en fonction des machines utilisées. La FFCT a déjà donné son accord pour une subvention. L'objectif est la participation des quadrix lors des manifestations vtt du 44 sur des circuits adaptés. 26 clubs sont concernés. L'activité devrait être opérationnelle au Printemps. A ce jour un quadrix commandé ainsi qu'une remorque pour son transport et celui des tandems vtt. Ce matériel en dépôt dans les locaux de Cap Sport Nature sera à disposition des clubs ffct44 (convention)
- **Rassemblement de tandems** sur les randos du département : ça ne fonctionne pas très bien, il y a de moins en moins de tandems qui participent sur trois éditions. Même si les inscriptions sont prises en charge par le Codep. Il faut quand même persévérer car cela fait parler du tandem et Vertou a déjà récupéré un pilote grâce à cela. Une nouvelle sortie commune est décidée le 21 mai au VCN à St Nazaire.
- **Rencontre Tourisme & Handicap** 29-30 avril et 1^{er} mai au gîte des 4 Vents en Auvergne 20% du séjour est remboursé au pilote par le Codep44.
- **Semaine Fédérale** : Au sein de ACA, l'organisation du séjour pour handicapés, il faut essayer d'avoir plus de pilotes que de passagers. Ouvrir les séjours ACA aux pilotes cyclos de la semaine fédérale sans qu'ils soient inclus dans cette organisation.

- **Rezé** : Le centre socio culturel organise une semaine d'éducation et de lutte contre les discriminations. Le samedi 01 juillet sera une journée de sensibilisation à divers handicaps. 3 tandems clubs seront présents ce jour-là (La Chapelle/Erdre, Ste Luce et Vertou).
- **Vin et Champignons à Saumur** : Il faut y aller ! Réserver une auberge de jeunesse pour un groupe de tandémistes 1^{er} WE d'Octobre 2017.

Questions diverses :

Christian David et Henri Jubin, soulignent que la dénomination « Sport pour Tous » retenue par le Codep pour identifier l'activité en direction **exclusivement** des personnes en situation de handicap n'est pas adaptée. Le « Tous » (Cf. Fédération française de sport pour tous) englobe tous les publics : femmes, enfants, familles, séniors, publics spécifiques (personnes en situation de handicap, personnes en difficultés, personnes présentant une pathologie). Notre activité serait beaucoup plus lisible sous l'appellation « handisport »

Dans les randos , des places pour handicapés doivent être réservées au stationnement des voitures de pilotes/passager de tandem.

Frédéric de Ste Luce demande s'il pourrait y avoir des chasubles fluo avec un logo dans les randos afin de signaler un équipage handisport. Faut-il y symboliser le handicap ou un tandem ? Le projet est adopté. Une réflexion sur le logo est en cours.

Accueil des personnes : Sur une année, faut-il assurer un nombre de conduites minimum pour un passager handicapé qui a pris une licence ? Le club ne peut s'engager, c'est du bénévolat ! Peut-on refuser de licencier une personne si on considère qu'il n'y a pas assez de pilotes ? Non ! A partir du moment où le club est référencé comme une structure d'accueil handicapé. Il faut trouver des moyens (le bon discours) pour motiver les adhérents à la conduite tandem. Le stage de pilotage en est un parmi d'autres...

La réunion se termine par un petit en-cas et le pot de l'amitié

Fait à La chapelle sur Erdre le 21/01/12

Compte rendu établi par Henri Jubin